A Dinan, une Scop s’investit dans des projets d’énergies renouvelables portés par des citoyens

La Scop Dynalec, spécialisée dans les solutions électrotechniques pour les professionnels, est basée à Dinan, dans les Côtes d’Armor. Elle participe à des projets de développement d’énergies renouvelables portées par des citoyens, dans l’éolien et le photovoltaïque.

Dynalec SCOP SA est une Société Coopérative et Participative (SCOP) , basée à Dinan, avec un Conseil d’Administration, ou tous ses salariés sont présents, car Tous Associés au Capital & au projet de l’Entreprise : Devenir une entreprise actrice de la transition, qui cherche à replacer son entreprise Semi Industrielle face à ses Responsabilités Sociétales, Economiques & Environnementales au service d’un monde plus Convivialiste. Côté savoir-faire, Dynalec SCOP SA est spécialisée dans l’ingénierie électrotechnique au service des besoins des Thermodynamiciens.

Devenue SCOP en novembre 2012 (tiens tiens, c’est notre 9e anniversaire) … nous sommes passés de Dinalec à dYnalec en 2013, avec l’ambition clairement affichée de placer toujours l’humain, le vivant au cœur de notre processus. Les *collabor’acteurs* de Dynalec Scop SA, se sont ainsi engagés à accompagner leur société, la faire grandir, pour devenir une entreprise dite libérée et en faire autre chose qu’un simple outil générateur de dividendes. Entreprise du 21e siècle, libérée et sans tabous, dYnalec veut aujourd’hui faire valoir ses convictions, pour parvenir au centre des 3 sphères du développement durable et devenir une véritable actrice de la transition sociale et énergétique.

L’essence du statut SCOP est de permettre la résilience des activités économiques d’un territoire en soutenant les investissements de façon durable.

C’est ainsi que Dynalec SCOP SA a intégré le projet Plélan Éolien Citoyen. Ce collectif constitué en 2004 a déjà œuvré pour la mise en place de 6 éoliennes installées en 2008 sur la commune de Plélan le Grand. Ce projet participatif a été un des premiers de France. Une nouvelle société a été créée en 2019 PEC (Plélan Eolien Citoyen) afin de construire un second parc d’éoliennes. Dynalec SCOP SA est partenaire et associé de ce projet à hauteur de 10 % du capital et un membre de la SCOP s’investit dans le comité de pilotage. Le projet final, à hauteur de 7 millions d’euros, est de construire entre 3 et 5 nouvelles éoliennes. Déjà 653 000 € ont été réunis pour ce projet, preuve de l’engouement des citoyens et des entreprises pour les énergies renouvelables.

Dynalec est également entrée au capital de la SAS Kerwatt à hauteur de 40 000€ pour financer la première phase de déploiement. Kerwatt est une Société coopérative d’énergie renouvelable par actions simplifiées, initiée par le réseau Taranis et quatre associations locales ainsi que des citoyen-ne-s du territoire breton.

La S.A.S Kerwatt s’inscrit dans la nécessaire adaptation collective aux urgences climatiques. Elle s’est donnée comme objectifs de promouvoir la sobriété énergétique, les économies d’énergie et de permettre au plus grand nombre de s’approprier la production d’une énergie renouvelable et locale sur le territoire breton, dans le cadre de l’économie sociale et solidaire. Kerwatt veut montrer l’exemple et encourager le développement d’autres projets du même type.

Pour Dynalec il est essentiel d’être aux côtés des porteurs de projets afin de les accompagner dans la phase de construction, et veiller à ce que la gouvernance reste bien dans les mains des citoyens.

Des participations à d’autres projets citoyens sont actuellement à l’étude chez Dynalec SCOP SA, autour du photovoltaïque, l’hydrogène ou des problématiques agricoles, afin de rester fidèle à ses piliers fondateurs : Une entreprise libérée au cœur des 3 sphères du développement durable.

Voici le chemin parcouru par Dynalec en seulement 9 ans. Le système alternatif ainsi proposé par Dynalec SCOP SA se veut comme un retour aux sources, la création d’un troisième monde plus convivialiste. Sachez que des solutions existent et que si vous voulez d’ores et déjà passer à l’action vous pouvez dès maintenant mettre vos toitures à disposition pour accueillir des panneaux photovoltaïques et devenir acteur de la transition énergétique.

Plus d’infos

Le site de la Scop Dynalec

www.kerwatt.bzh